



PROTOCOLE DE DESINFECTION ET DE NETTOYAGE DES LOCAUX

MISE EN ŒUVRE A COMPTER DU 18 MAI 2020

Epidémie de COVID 19

PERSONNEL TECHNIQUE DES COLLEGES

CE PROTOCOLE FIXE LES MESURES GENERALES A METTRE EN ŒUVRE
DANS CHAQUE ETABLISSEMENT.

CES MESURES POURRONT ETRE ADAPTEES EN FONCTION DES MOYENS
MATERIELS ET HUMAINS PROPRES A CHAQUE ETABLISSEMENT

Afin d'assurer les missions nécessaires au fonctionnement de l'établissement, et adapter au mieux les ressources en moyens humains à la situation, les agents du service de restauration, d'accueil ou de maintenance pourront être mobilisés au sein du service général, dans le respect des aménagements de poste liés à des restrictions éventuelles.

I- Caractéristiques du virus :

Au vu des données actuelles, le COVID 19 se transmet par inhalation de gouttelettes émises, à moins d'un mètre, par une personne porteuse du virus.

Le virus peut continuer de vivre ailleurs que dans le corps humain et la durée de vie du virus sur une surface varie en fonction de la surface contaminée c'est pourquoi la transmission par des mains sales portées au visage est possible.

"Les mains sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. Si vous vous touchez les yeux, le nez ou la bouche, vous risquez d'être en contact avec le virus présent sur ces surfaces"

Le délai d'incubation de la maladie est la période entre la contamination et l'apparition des premiers symptômes. Le délai d'incubation du COVID-19 est de 3 à 5 jours en général, il peut toutefois s'étendre jusqu'à 14 jours. Pendant cette période, le sujet peut être contagieux : il peut être porteur du virus avant l'apparition des symptômes ou à l'apparition de signaux faibles.

II- Mesures générales à observer :

- L'application des gestes barrières demeure une priorité **(CF FICHE ANNEXE)**
- Les agents devront prendre connaissance des consignes générales liées au port des EPI. Sur ce point il faudra veiller à disposer de blouses lavables en suffisance ou jetables, masques et gants.
- Les agents devront prendre connaissance des consignes générales liées au protocole de désinfection et de nettoyage des locaux et s'y conformer
- Les agents devront veiller à l'approvisionnement des postes de lavage des mains en savon et en papier à usage unique.
- Dans la mesure du possible et conformément au Conseil scientifique, il est préconisé de privilégier le nettoyage des mains au savon. Le gel hydroalcoolique devra donc être utilisé à défaut.
- Saluer sans se serrer la main et éviter le contact rapproché autant que possible en respectant une distanciation physique d'environ 1,5 mètre
- Procéder au nettoyage des locaux en limitant le nombre de personnes présentes simultanément dans un même espace,
- Eviter le regroupement lors des pauses, en extérieur comme à l'intérieur des salles réservées à cet effet,
- L'établissement veillera par classe, à ne mettre à disposition des élèves, que le strict minimum de mobilier nécessaire, ceci afin de limiter les manutentions et le nettoyage par le personnel d'entretien
- L'établissement veillera à organiser les tables de classe en évitant au maximum la proximité des surfaces vitrées, source de contamination croisée
- Le personnel pourra mettre à disposition des enseignants, dans chaque salle, de quoi assurer la désinfection des zones de contact : interrupteurs et poignées de portes, ceci afin de limiter la charge de travail des agents concentrée sur d'autres tâches et d'assurer un maximum de sécurité sanitaire pour tous

III- Equipement du personnel :

1. Avant l'intervention :

Le Département dotera chaque agent de masques et solution hydroalcoolique, en plus des vêtements de travail prévus et dont les agents sont dotés via le Bureau des Fournitures et Logistique

L'établissement dotera les agents en gants de protection.

Les gants et le masque de protection doivent impérativement être portés dès l'arrivée au collège.

Les gants devront répondre à la norme EN 374 (protection chimique et biologique) ou des gants réutilisables lavés et désinfectés après chaque utilisation (**CF FICHE ANNEXE**),

Les agents doivent prévoir une tenue complète distincte de celle portée en dehors du collège, ceci afin de garantir leur sécurité sanitaire. Cette tenue sera ramenée à domicile dans un sac réservé à cet effet, pour y être lavée.

Les agents devront porter une blouse de travail réutilisable, propre ou jetable ainsi que des chaussures de sécurité qui devront rester au collège.

Pour revêtir ces équipements veuillez respecter les opérations suivantes dans l'ordre qui est présenté :

1. Lavez-vous les mains au savon ou avec du gel hydro-alcoolique, (**CF ANNEXES JOINTES**)
2. Enfilez les gants, (jetables ou lavables)
3. Mettez systématiquement un **masque** de protection

2. Après l'intervention :

Ne quitter les vêtements de protection et EPI qu'après arrêt de l'activité, c'est-à-dire qu'après avoir assuré la mise en sécurité de tous les éléments ayant servis au nettoyage.

1. Quittez le **masque** et mettez-le dans un sac poubelle dédié,
2. Quittez les **gants** et mettez-les dans le sac poubelle dédié. Suivre les consignes spécifiques jointes pour l'enlèvement des gants.
3. Lavez-vous les mains au savon **ou** avec du gel hydro-alcoolique.

IV- Nettoyage et désinfection des locaux

L'aération des locaux est essentielle et systématique avant et pendant le nettoyage afin d'évacuer les Composés organiques volatiles (bactéries, pollen, polluants contenus dans les produits d'entretien) et durer au moins 10 minutes à chaque fois.

Les enseignants et les élèves doivent également contribuer à cette consigne en assurant l'aération des locaux pendant la récréation et la pause déjeuner.

En règle générale, veiller à :

- Respecter les dosages et le temps d'application des produits (se référer à la Fiche Technique du produit)
- Eviter le mélange des produits.
- Eviter toute technique d'entretien ayant pour conséquence la formation de projections de particules dans l'air (pas de balayage classique (balais cocos ou synthétiques), pas de franges coton, pas d'aspirateur, pas de centrale vapeur...)
- Privilégier la technique de pré-imprégnation des mops et des lavettes microfibres avec la technique de pliage en 4 pour éviter la contamination croisée.

Les techniques de balayage préconisées sont :

- **le balayage humide**, s'il est effectué avec des bandeaux à usage unique
- **le balayage à plat** s'il est fait avec des bandeaux microfibres utilisés comme pour le lavage (changés à chaque pièce, non dépoussiérés à la brosse mais rincés à l'eau claire)

La technique de nettoyage des sols préconisée est :

- **nettoyage** par **pré-imprégnation** avec produit détergent (le rinçage n'est pas requis car pas de désinfection des sols)

La technique de lavage des tables et des chaises préconisée est :

- un **lavage** par **pré-imprégnation** avec détergent
- un **rinçage** par **pré-imprégnation** à l'eau claire
- une **désinfection** par **pré-imprégnation** avec un produit virucide respectant la norme EN 14 476

Pas de rinçage du virucide
Toutes les MOPS et lavettes doivent être lavées à 60°

L'entretien des sanitaires est renforcé :

L'agent veillera :

- à l'approvisionnement des consommables (savon liquide, papier toilettes, essuie-mains à usage unique, ...).
- à l'évacuation des poubelles aussi souvent que nécessaire
- au nettoyage fréquent des zones de contact (toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs) et des sols

L'entretien après survenue d'un cas de COVID 19 :

Le protocole d'entretien des locaux transmis aux collèges le 11 mars s'applique en cas de survenue d'un cas de COVID 19.

V- Détermination des surfaces à risques :

1. Surfaces de contact :

Fréquence : à raison de 4 fois par jour minimum

- poignées de portes de sanitaires et de salles
- boutons d'ascenseur
- robinets lavabos
- interrupteurs
- digicode portails
- tirant de chasse d'eau et lunette WC
- rampe d'escalier
- bande d'accueil à la loge
- matériel informatique
- toute autre surface de contact manuel



2. Autres surfaces :

Fréquence : à raison d'une fois par jour minimum

- sols,
- mobilier de classes,

VI- Nettoyage du matériel

A la fin de l'activité, chaque agent veillera à laisser en état l'ensemble du matériel utilisé et à procéder à une désinfection :

Nettoyer la totalité des supports utilisés pour l'entretien des locaux par pulvérisation d'un virucide respectant la Norme EN

NE PAS OUBLIER DE RANGER LE MATERIEL UTILISE DANS LE RESPET DES CONSIGNES. (CF FICHE ANNEXE)

Si des supports jetables ont été utilisés (lingettes nettoyantes/désinfectantes et bandeaux de lavage à usage unique), les jeter dans le sac destiné aux déchets de nettoyage à jeter, sac qui sera ensuite fermé et conservé de préférence dans le local poubelle, pendant 5 jours avant d'être jeté par les services concernés. Un sac poubelle par agent et par jour est requis en veillant à sécuriser la zone de stockage.

Ne quitter les vêtements de protection qu'après avoir assuré la mise en sécurité de tous les éléments ayant servis au nettoyage (**CF FICHE ANNEXE POUR LES GANTS**)

Si des supports lavables sont utilisés, se référer au VII.

VII- Gestion des textiles

Les supports lavables type MOP sont mis au lavage immédiatement après leur utilisation, en machine, cycle d'au moins 30 minutes à 60°. L'agent veillera à limiter les manipulations et les délais entre le moment de la dépose et du lavage.

Les vêtements de travail des agents devront être mis au lavage à 60 °, à la fin de chaque journée.

L'agent devra rester équipé de gants et de masques pour manipuler le linge sale (vêtement de travail, mops et lavettes) et le mettre dans la machine à laver.

L'agent veillera à ne pas mélanger les différentes catégories de linge (vêtements et mops + lavettes)

VIII- Situation des agents de maintenance

Les mesures générales, l'équipement du personnel (avant et après intervention) et le nettoyage du matériel tels que mentionnés dans ce protocole, s'appliquent à l'agent de maintenance.

L'agent veillera à réévaluer les risques, en prenant en compte le contexte actuel, pour chaque intervention de maintenance présentant des risques particuliers de contamination.

Hygiène des mains

par friction hydroalcoolique



1 Déposer le produit dans le creux de la main



2 Frotter largement paume contre paume



3 Frotter l'un après l'autre le dos de chaque main



4 Frotter entre les doigts



5 Frotter le dos des doigts contre la paume de l'autre main



6 Sans oublier les pouces



7 Insister sur le bout des doigts et les ongles pour chaque main



8 Terminer par les poignets



9 Frotter jusqu'au séchage complet des mains. Ne pas rincer, ni essuyer

ENTRETIEN DU CHARIOT D'ENTRETIEN ET DE SES ACCESSOIRES

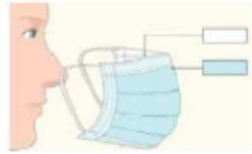
- **OBJECTIF :** Maintenir le chariot de ménage et ses accessoires dans un état de propreté irréprochable afin d'optimiser la qualité de l'entretien des locaux.
- **Fréquence :**
 - Quotidien.
 - Hebdomadaire.
- **Matériel :**
 - Gants de ménage.
 - Lavettes microfibres.
 - Solution détergente-Désinfectante
- **Technique quotidienne :**
 - Eliminer le sac poubelle dans le conteneur adapté à la filière (local déchets).
 - Eliminer les bandeaux et lavettes sales sans un sac prévu à cet effet et destiné à la lingerie.
 - Vider les seaux, les rincer.
 - Nettoyer avec des lavettes pré-imprégnées de Détergent-Désinfectant le chariot, les seaux ou bacs, tiroirs, bidons de produits, les supports de balai (rasant, trapèze, velcro) ainsi que les manches et tous les points de contact (poignées, manettes des pulvérisateurs, etc...) en respectant la technique de pliage en 4.
 - Eliminer les lavettes sales dans le sac destiné à la lingerie.
 - Laisser sécher les accessoires désinfectés.
 - Réapprovisionner le chariot si nécessaire.
 - Stocker le chariot dans le local ménage propre.
- **Technique hebdomadaire :**
 - Vider complètement le chariot de ménage de son contenu.
 - Nettoyer le chariot de haut en bas, avec une lavette pré-imprégnée de solution Détergente-Désinfectante, sans oublier les dessous de plateaux et les points de contact.
 - Nettoyer minutieusement les accessoires du chariot (seaux, balais...)
 - Laisser sécher.
 - Terminer par le nettoyage des roues du chariot.
 - Recomposer le chariot avec ses accessoires propres.

Procéder à un lavage minutieux des mains avant et après l'usage des gants.

Bien ajuster mon masque pour protéger les autres



1- Se laver les mains



2- Saisir le masque par le bord dans le sachet



3- Déplier le masque et le tenir par le haut



4- Le mettre sur le nez et la bouche en passant les élastiques derrière les oreilles



5- Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez



6- Déplier le masque jusque sous le menton

- S'assurer que le masque couvre le nez, la bouche et le menton
- Ne pas manipuler le masque lorsqu'il est en place
- Changer de masque toutes les 4h ou dès qu'il est humide
- Jeter le masque dans un sac d'ordures ménagères ou DASRI si précautions complémentaires
- Se frictionner les mains avec la SHA après l'avoir retiré

EOH 18/03/2020